

**AVIS PUBLIC CONCERNANT LA DEUXIÈME (2<sup>e</sup>) ANNÉE  
D'APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL**

**AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE  
CHIBOUGAMAU**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE** le rôle triennal d'évaluation foncière de la MUNICIPALITÉ DE CHIBOUGAMAU sera, en **2017**, en vigueur pour son deuxième (2<sup>e</sup>) exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance, au bureau du soussigné, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE, **AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉE QUE** toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**VILLE DE CHIBOUGAMAU**  
SERVICE D'URBANISME  
650, 3<sup>e</sup> RUE  
CHIBOUGAMAU (QUÉBEC)  
G8P 1P1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro **014-97** de la VILLE DE CHIBOUGAMAU et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 15 septembre 2016**

**MARIO ASSELIN**, greffier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, GREFFIER de la VILLE DE CHIBOUGAMAU, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-annexé a été publié dans le journal " **La Sentinelle** ", de CHIBOUGAMAU-CHAPAIS, édition du 21 septembre 2016.

Je certifie aussi que ledit avis a été affiché au bureau de la VILLE DE CHIBOUGAMAU, le 21 septembre 2016.

VILLE DE CHIBOUGAMAU, ce 21 septembre 2016.

---

**MARIO ASSELIN**, greffier

---